

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le maire de Brampton, Patrick Brown, dévoile le budget proposé pour 2024

Le budget 2024 renforce l'avantage de Brampton en mettant l'accent sur le transport en commun et les soins de santé

BRAMPTON, ON (le 29 novembre 2023) – Aujourd'hui, Patrick Brown, maire de la ville de Brampton a déposé son premier budget de maire en vertu de la nouvelle loi provinciale intitulée Loi de 2022 pour des maires forts et pour la construction de logements. L'ébauche officielle du budget 2024 est [maintenant disponible](#) pour recueillir les commentaires des habitantes et habitants, ainsi que ceux des entreprises, ce qui constitue une étape cruciale dans son élaboration.

Axé sur la Mise en place de l'avantage Brampton, ce budget prévoit des investissements essentiels qui reflètent l'engagement du maire et du conseil municipal à équilibrer la croissance économique avec des investissements importants dans le transport en commun, les soins de santé, les loisirs, l'environnement, les routes et les infrastructures, ainsi que dans l'éducation et la formation des adultes.

Chaque année, le budget annuel identifie les priorités, les objectifs et les initiatives qui garantissent que la Ville investit dans les priorités qui comptent pour les habitantes et les habitants. Élaboré sur la base d'un vaste engagement communautaire et des commentaires recueillis lors de l'assemblée publique téléphonique prébudgétaire à laquelle ont participé plus de 5 000 habitants, de discussions autour d'un café avec les conseillers municipaux et d'une table ronde d'entreprises, le budget de cette année s'aligne sur le plan stratégique de la ville et engage des investissements sans précédent dans la communauté.

Les délégations publiques et les discussions du Conseil débiteront le mardi 5 décembre 2023.

Points forts du projet de budget 2024

Abordabilité et excellence des services

- À 1,9 %, la Ville est en mesure de proposer une augmentation d'impôt sur la portion municipale de la facture d'impôt qui est inférieure au taux d'inflation de septembre 2023 (3,8 %). Cette augmentation est inférieure à la moitié de celle de la région de Peel (4,5 %) et à celle de la Ville de Mississauga (2,3 %), et elle est la plus faible de la région du Grand Toronto.
- 39 millions de dollars : la contribution la plus importante jamais versée aux réserves, y compris les prélèvements destinés à maintenir les bus, les routes, les centres de loisirs, les espaces publics et les autres infrastructures de la ville à des niveaux viables. La

majeure partie de cette somme sera affectée au maintien et à l'amélioration de nos infrastructures.

- Budget de fonctionnement de 913 millions de dollars, budget d'investissement de 544 millions de dollars = 1,5 milliard de dollars au total

Soins de santé

- La Ville a déjà constitué des fonds de réserve de plus de 74 millions de dollars (septembre 2023) en vue de la part locale de 125 millions de dollars.
- Maintien de la taxe hospitalière de 1 % pour soutenir la construction d'un deuxième hôpital à Brampton et d'un nouveau centre de soins contre le cancer.
- Soutien à une nouvelle école de médecine.

Transports en commun

- Achat et remise à neuf d'autobus : 78,4 millions de dollars.
- Expansion du service Brampton Transit Zum dans le corridor du chemin Bramalea : 3,8 millions de dollars.
- 108 500 nouvelles heures de service de transport en commun.
- 136 nouveaux agents de transport en commun.

Loisirs

- Construction du centre communautaire d'Embleton : 79,8 millions de dollars.
- Construction du centre récréatif de Howden : 24,2 millions de dollars.
- Infrastructure et programmation pour le cricket : 6 millions de dollars.
- Construction du centre pour jeunes Century Gardens : 5,5 millions de dollars.
- Amélioration du tennis, du kabaddi, du pickleball, du basket-ball, du parc pour chiens et des terrains de jeux : 6,1 millions de dollars.
- Agrandissement de l'aréna Memorial (construction) : 2,5 millions de dollars.
- Bowling sur gazon au FCCC : 900 000 dollars.
- Terrain de basket-ball et améliorations au Centre CAA : 375 000 dollars.
- Terrain en gazon artificiel au Central Peel : 200 000 dollars.
- Nouvelle salle multisensorielle inclusive au centre récréatif de Loafer's Lake : 100 000 dollars.

Environnement

- Première phase de Riverwalk (protection contre les inondations) : 87,3 millions de dollars.
- Programme d'inspection et d'entretien des canaux de drainage : 1 million de dollars.
- Contrôle de l'érosion et stabilisation des berges : 1 million de dollars.
- Réduire au minimum l'énergie et les émissions grâce à des programmes d'efficacité énergétique : 215 000 dollars
- Amélioration des jardins communautaires : 100 000 dollars
- Amélioration du parc Chinguacousy : 25 000 dollars

- Amélioration des immobilisations liées aux eaux pluviales : 7,9 millions de dollars

À propos du processus d'élaboration du budget de Brampton

Le budget provisoire est maintenant affiché sur le [site Web](#) de la Ville. Si vous avez besoin de ces documents dans un autre format, veuillez en faire la demande à l'adresse accessibility@brampton.ca.

Les délégations publiques et les discussions du conseil municipal débuteront le mardi 5 décembre, l'approbation finale du budget étant prévue pour le 13 décembre 2023.

La *Loi de 2001 sur les municipalités* définit les pouvoirs et les obligations du maire en ce qui concerne le budget de la ville. La loi stipule que « le président du conseil met, conformément aux règlements, les renseignements et documents prescrits à la disposition du public et des autres personnes ou catégories de personnes prescrites. »

La période de 30 jours a commencé pour l'examen du budget par le Conseil, au cours de laquelle ce dernier peut adopter des résolutions pour amender le budget du maire. Le Conseil peut réduire la période de 30 jours par résolution. À la fin de la période de 30 jours (ou de la période réduite), le budget est considéré comme adopté (si aucune résolution du Conseil n'a été adoptée pour amender le budget). Si le conseil décide d'amender le budget, le maire dispose de 10 jours pour envisager de mettre son veto. Toute décision du maire de mettre son veto à une résolution du conseil déclenche une période de 15 jours pendant laquelle le conseil peut envisager de passer outre le veto du maire par un vote des deux tiers de tous les membres du conseil.

Le processus budgétaire annuel de la Ville engage, sensibilise et informe les citoyennes et citoyens de Brampton au moyen d'efforts de communication et d'engagement, y compris des assemblées publiques téléphoniques, des discussions autour d'un café, des publicités, des communiqués de presse, des médias sociaux et le site Web de la Ville consacré au budget.

Le budget de cette année appuie le [plan stratégique de la Ville de Brampton pour la période 2022-2026](#). Ce document essentiel fournira une structure permettant d'établir des priorités et de réaliser ce qui est le plus important pour la communauté. Il s'agit d'un plan évolutif qui définit le contexte des plans directeurs budgétaires, des projets, des services et des ressources de la Ville.

Ressources supplémentaires

Pour examiner le budget proposé pour 2024 ou pour lire une version condensée des faits saillants, veuillez consulter la page suivante : www.Brampton.ca/budget.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur la présentation d'un exposé lors d'une réunion du conseil municipal, visitez le site de la [Ville de Brampton | Conseil et comités | Assister aux réunions publiques, participer à un comité ou s'y joindre](#).

Citation

« Je suis ravi de dévoiler le budget 2024, un plan stratégique dédié à la construction de l'avantage Brampton. Ce budget donne la priorité aux investissements essentiels dans les transports en commun, les soins de santé, les loisirs, la sécurité communautaire, l'environnement, ainsi que les routes et les infrastructures, garantissant un avenir prospère et dynamique à chaque habitant et habitante de Brampton. Je suis fier d'annoncer que ce budget prévoit une contribution record aux réserves et la plus faible augmentation d'impôts de la région du Grand Toronto. Vos commentaires sont essentiels pour finaliser ce budget, qui reflète notre engagement en faveur d'une croissance inclusive et d'une communauté résiliente. »

- *Patrick Brown, maire, Ville de Brampton*

-30-

Brampton, l'une des villes à la croissance la plus rapide au Canada, compte 700 000 habitantes et habitants et 90 000 entreprises. Nous plaçons les personnes au cœur de toutes nos activités. Nous sommes stimulés par la diversité de nos communautés, nous attirons les investissements et nous nous engageons dans une démarche d'innovation technologique et environnementale. Nous nous associons pour progresser et construire une ville saine, sûre, durable et prospère. Connectez-vous avec nous sur [X \(auparavant Twitter\)](#), [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, consultez le site www.brampton.ca.

CONTACT MÉDIA

Service des médias multiculturels de la Ville de Brampton
multiculturalmedia@brampton.ca